



Elu-e-s régionaux Europe Écologie
Conseil Régional Midi-Pyrénées

Assemblée plénière

Jeudi 27 juin 2013

Intervention de Guillaume Cros

Monsieur le Président,
Cher-ère-s collègues,

Comme tous les ans, l'approbation du compte administratif est l'heure de faire le bilan, c'est l'heure de mesurer la sincérité du budget primitif, c'est l'heure de peser l'efficacité de l'action régionale.

A la lecture des chiffres, c'est plutôt très bon. Budget bien exécuté, je n'y reviendrai pas. Mais c'est un très bon résultat net en 2012, qui est affecté aujourd'hui dans la DM 1.

Politiquement. Je vais être clair, ce bilan est conforme au pacte de la majorité régionale, une majorité qui fonctionne bien, qui met en place des politiques régionales ambitieuses même si nous pensons, nous écologistes que nous pourrions aller bien plus loin, que nous pourrions être plus inventifs, plus volontaires, plus en rupture avec la pensée dominante qui voudrait que l'austérité soit la seule réponse aux maux de notre temps, plus à même aussi de répondre aux urgences sociale et environnementale qui ne cessent de s'accroître. Vous le savez, nos critiques, nos propositions, nous les exprimons à chaque fois en tout franchise, en toute loyauté.

Globalement, ce que les écologistes regrettent le plus, et ce n'est pas la première fois que je le dis à cette tribune, c'est une posture générale qui nous installe dans une logique d'attente très en bon gestionnaire et non dans une démarche volontariste avec une logique politique forte d'autant plus indispensable quand les temps sont difficiles.

Alors oui, cela fonctionne, mais je suis persuadée que nous pourrions être encore plus efficace, encore plus pertinent. Je vais prendre un exemple qui n'étonnera personne, la politique agricole régionale. Nous pensons que si nous voulons répondre aux enjeux à venir, nous ne pouvons attendre que le modèle dominant dévie sa route. L'action doit être innovante, la Région doit être proactive, nous ne devons pas seulement attendre que les projets tombent du ciel. Un exemple que je pourrais dupliquer sur d'autres politiques régionales. Mais les Région ont un rôle important à jouer pour réorienter la politique agricole et ce qui se passe à Bruxelles inquiète fortement les écologistes et les européens convaincus. En effet, l'accord de principe annoncé hier sur la PAC entérine la politique de chacun pour soi imposée par les Etats membres, c'est bien le triste constat annoncé par le vice-Président de la commission agricole au Parlement Européen, José Bové. Nous espérons un sursaut cet automne du Parlement Européen, et je crois que les Régions doivent faire un gros lobby pour défendre un modèle d'agriculture socialement juste, écologique et économiquement soutenable. Les régions doivent porter l'innovation. Et l'innovation, ce n'est pas le toujours plus de technique, ce n'est pas le productivisme. L'innovation du 21ème siècle sera sociale et écologique.

D'une manière générale, nous devons aller plus loin dans la prescription politique, notamment en ce qui concerne nos aides de fonctionnement. Souvent nous pouvons entendre ici des déceptions sur tel ou tel organisme, qui n'est pas allé assez loin, ou qui n'a pas répondu à la commande politique. Et bien, c'est notre faute, nous conventionnons trop peu sur des programmes de plusieurs années et surtout nous ne précisons pas clairement les objectifs politiques, nos attentes. Faisons des contrats d'objectifs pluriannuels avec les différentes structures partenaires. Nous finançons trop dans la logique du projet, au cas par cas. L'appel à projet, c'est bien pour tester une mesure mais ensuite il faut passer au contrat d'objectif.

Nos politiques doivent être aussi mieux comprises. Nous avons une sacrée responsabilité de redonner confiance au citoyen dans l'action politique. La montée des votes extrêmes, l'abstention sont autant de maux qui gagnent notre démocratie. Je regrette d'ailleurs que faute de réelle volonté politique nous ne mettions pas en place, comme nous nous y étions engagés, une véritable charte de la participation citoyenne ? C'est une occasion manquée qui aurait pourtant été un outil de plus pour redonner confiance, pour permettre l'indispensable appropriation des politiques régionales. Ce regret je souhaite, Monsieur le Président, que vous l'entendiez.

Pour revenir à la DM et concernant les investissements, nous devons poursuivre notre travail sur l'éco-conditionnalité des aides. Cette éco-conditionnalité n'est pas une contrainte pour les porteurs de projets, c'est un véritable atout vertueux qui accompagnera la conversion écologique de l'économie et créera des emplois.

Maintenant, persistent les incertitudes sur les recettes des années à venir, mais je crois que ce point fera largement parti des débats de cet après-midi sur la décentralisation.

La Décision Modificative n°1, mes collègues Elie Brugarolas et François Simon l'aborderont. Nous allons voter cette DM, même si le groupe Europe Ecologie n'approuve pas l'ensemble des projets qu'elle prévoit de financer, et d'ailleurs, nous nous opposeront à l'un des prochains rapports proposant à la région d'abonder des Fonds Communs de Placement à Risques.

Je conclurai mon intervention en abordant le mandat que viennent de donner le Conseil et le Parlement Européen à la Commission Européenne pour négocier des accords de libre échange entre l'Europe et les Etats-Unis. Des accords qui auront inévitablement un impact sur les Régions. La France s'est battu pour exclure l'exception culturelle de ces négociations, cela est bien insuffisant, et restera l'arbre qui cache la forêt. Si de tels accords devaient se conclure, avez-vous conscience des répercussions pour l'économie régionale ? Ce serait un véritable fléau. Le commerce transatlantique des biens étant déjà libéralisé, ce sont les droits et les règles qui organisent notre économie et notre vivre-ensemble, nos choix de société, qui vont être négociés: exception culturelle, services publics, propriété intellectuelle, OGM, viande chlorée, bœuf aux hormones, indications géographiques, normes sociales, sanitaires ou environnementales. Je ne crois pas nécessaire de rappeler l'histoire d'Airbus, ni même les conflits depuis 2004 devant l'OMC avec Boeing, pour montrer les risques démesurés qui seraient pris.

Alors que nous n'avons pas encore constitué une Europe politique, que nous n'avons pas constitué une politique industrielle européenne, nous irions tout droit dans la gueule du loup. En 1998, Lionel JOSPIN avait compris les dangers de ce type d'accord et avait posé le veto de la France pour l'Accord Multilatéral d'Investissements. Les écologistes seront dans la bataille contre ces accords, et nous invitons notre assemblée à prendre la mesure d'une telle décision et à agir.